

## Arrêté

Fixant la composition de la commission de sélection pour l'accès par la voie du détachement au corps des Ingénieurs de Recherche en faveur des fonctionnaires en situation de handicap de l'année 2025, BAP J « Assistant-e en gestion financière et comptable » organisé par l'Université de Lorraine.

La Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires à la fonction publique d'état ;

Vu le Décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 fixant le nombre d'emplois offerts au titre de l'année 2025 aux fonctionnaires bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés pour l'accès au corps des ingénieurs d'Etudes du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Décide :

Article 1<sup>er</sup> : la commission de sélection pour l'accès par la voie du détachement au corps des Ingénieurs de Recherche en faveur des fonctionnaires en situation de handicap de l'année 2025, BAP J « Assistant-e en gestion financière et comptable » organisé par l'Université de Lorraine est composée ainsi qu'il suit :

Nathalie STOUVENOT, Ingénieur d'Etudes Hors Classe, Université de Lorraine,  
Rémy PARTY, Référent Handicap, Attaché d'Administration de l'Etat, Université de Lorraine,  
Brigitte BRAUN, Attaché d'Administration de l'Etat Hors Classe, Université de Lorraine,

Fait à Nancy, le 6 mai 2025

La Présidente de l'Université de Lorraine, et par délégation

Isabelle ARNOULD,

Directrice de l'Accompagnement et du développement RH